

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 9 FEVRIER 2022 A 18H30

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi neuf février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni en séance publique à la Salle Pavier – Allée des Marronniers – 91640 Fontenay les Briis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Alain DESOUTER, Président, conformément aux articles L. 2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

La présente assemblée a été convoquée suite à l'envoi d'une convocation le 3 Février 2022.

Ordre du jour transmis avec la convocation

Adoption du compte rendu de la séance du 15 Décembre 2021.

Délibérations :

1. *Projet de délibération – Nomination d'un membre au Conseil Exploitation*
2. *Projet de délibération – Rétrocession des Biens de BLC à ECE*
3. *Projet de délibération – Fixation clé répartition BLC Emprunt*
4. *Projet de délibération – Convention Vente Eau en gros BLC*
5. *Projet de délibération – Convention de prestations de services avec ECE*
6. *Projet de délibération – Autorisation mandatement 2022 Dourdan*
7. *Projet de délibération – Surtaxe DSP 2022*

Echanges et Débats :

Quorum :

Nombre de Membres en exercice composant le Comité Syndical :			32
Nombre de Présents	Nombres de Pouvoirs (absents représentés)	Nombres d'Absents	VOTANTS
20	1	11	21

Communes	Titulaires / Suppléants ?	Noms Prénoms	P = Present(e) / Abs = Absent(e) / R = Représenté(e)	A donné Pouvoir à
Angervilliers	T	Mme BOYER Dany	-	
	T	Mme GIRARD MINDEAU Céline	Abs	
	S	Mr ROULOT Arnaud	-	
	S	Mme LE BRIS Bénédicte	P	
Boissy-le-Sec	T	Mr KOPACZ Patrice	P	
	T	Mr BOUBET François	Abs	
	S	Mme DELUGIN-BECAVIN Delphine	-	
	S	Mme POIRIER Cécile	-	
Briis-sous-Forges	T	Mr DASSA Emmanuel	Abs	
	T	Mr KASPERSKI Guillaume	P	
	S	Mme VERA Mélina	-	
	S	M BASTIN Emmanuel	-	
Bruyères-le-Châtel	T	Mr PREHU Didier	Abs	
	T	Mr GIRARD Arnaud	Abs	
	S	Mr ROUYER Thierry	-	
	S	Mme PIQUE Valérie	-	
Courson-Monteloup	T	Mr CHAINTREUIL Daniel	-	
	T	Mr ARTORE Alain	-	
	S	Mme ANTONIO	P	
	S	Mr AUNAY	P	
Fontenay-les-Briis	T	Mr DEGIVRY Thierry	P	
	T	Mr BRUNEL Jérémie	P	
	S	Mr Emmanuel GOBLET	-	
	S	Mr Francis FRAPIER	-	
Forges-les-Bains	T	Mme MARTIN Séverine	P	
	T	Mr VERGNIEUX Philippe	P	
	S	Mme RIGAL Valérie	-	
	S	Mr SALANON Jean	-	
Dourdan	T		Abs	
	T		Abs	
	S			
	S			
La Forêt le Roi	T	Mr PIVET Frank	P	
	T	Mme LEDUC Marie	R	M. PIVET
	S	Mr FROGER Patrick	-	
	S	Mme LEBRET Sarrah	-	
Les Granges le Roi	T	Mr VALLEE Pierre	P	
	T	Mr VERSTRAETE Jean-Luc	P	
Le Val Saint-Germain	T	Mr PALLEAU Michel	P	
	T	Mme PETITOT Marie-Françoise	P	
	S	Mme COLBOIS Maud	-	
	S	Mme LAROUSSE Nelly	-	
Roinville-sous-Dourdan	T	Mme DUHAY Lise	Abs	
	T	Mr BENOUDNINE Jonathan	Abs	
	S	Mr BARILLIER Hugo	-	
	S	Mr FUGAZZA Paul	-	
Saint Cyr sous Dourdan	T	Mr DESOUTER Alain	P	
	T	Mme COLOT Geneviève	Abs	
	S	Mr FONSECA Antonio	-	
	S	Mme LIRZIN Cécile	-	
Saint Maurice Montcouronne	T	Mr BERRICILLO William	P	
	T	Mr DELOMME Christian	P	
	S	Mr GAY Simon	-	
	S	Mr MARTINS David	-	
Sermaise	T	Mr LARQUETOU Sylvain	P	
	T	Mme ROZENSTHEIM Béatrice	Abs	
	S	Mme GAREL Maryse	-	
	S	Mme HAUTEFEUILLE Magali	-	
Vaugrigneuse	T	Mme BLANCHIER Thérèse	P	
	T	Mr VIVAT Francis	-	
	S	Mme NESSLER Sylvie	P	
	S	Mr CHEVIRON Guénaël	-	

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Assistaient également à la séance :

M. MENESTREAU – Directeur

S. MAJEROWICZ – Responsable Administratif et RH

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h40

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Alain DESOUTER.

Secrétaire de séance : William BERRICHILLO

I. Adoption du compte rendu de la séance précédente

Madame Séverine MARTIN, membre titulaire de la Commune de Forges-les-Bains précise qu'il convient de rectifier du projet du compte-rendu du 15 décembre 2021 la présence de Mme Martin et de Mr Vergnieux. En effet, la nomination des nouveaux membres titulaires et suppléants par le conseil municipal de la commune de Forges-les-Bains ont eu lieu le même jour que le comité syndical du 15 décembre 2021. Ils n'étaient pas encore nommés membres titulaires.

Avec cette précision apportée, le compte rendu de l'assemblée du 15 Décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

II. Délibérations

1) *Projet de délibération – Nomination d'un membre au Conseil Exploitation*

Echanges préalables :

Le président rappelle que les membres du Conseil d'Exploitation sont nommés par le Comité Syndical sur proposition du Président,

Suite à la démission d'un membre de ses fonctions en décembre 2021 nommé par voix délibérative, il convient en conséquence de désigner un nouveau membre du conseil d'exploitation de la Régie Publique Eau Ouest Essonne,

Le Président du Comité Syndical demande à l'assemblée si un membre titulaire souhaite devenir membre du Conseil d'exploitation

Mr Philippe VERGNIEUX, Délégué titulaire de la Commune de Forges-les-Bains présente sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Monsieur Philippe VERGNIEUX, membre titulaire de la commune de Forges-les-Bains est nommé membre du Conseil d'Exploitation de la Régie Publique Eau Ouest Essonne.

Commentaires :

2) *Projet de délibération – Rétrocession des Biens de BLC à ECE*

Echanges préalables :

Le Directeur explique que le SEOE rétrocède les réseaux de distribution de de la commune de Bruyères le Châtel ainsi que l'ensemble du parc compteur.

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

3) *Projet de délibération – Fixation clé répartition BLC Emprunt*

Echanges préalables :

Il est expliqué à l'Assemblée la méthodologie pour le calcul de la clé de répartition concernant la commune de BLC

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

4) *Projet de délibération – Convention Vente Eau en gros BLC*

Echanges préalables :

Le Directeur explique à l'Assemblée la nécessité de conventionner avec ECE pour la vente d'eau en gros pour la commune de BLC. Cette convention est établie pour une durée de 3 ans

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

5) *Projet de délibération – Convention de prestations de services avec ECE*

Echanges préalables :

Cette convention de prestations va permettre au SEOE de pouvoir administrer les hameaux en interface avec BLC.

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

6) *Projet de délibération – Autorisation mandatement 2022 Dourdan*

Echanges préalables :

Délibération permettant de d'engager une partie des crédits d'investissement avant le vote du Budget 2022 pour le budget de Dourdan

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

7) *Projet de délibération – Surtaxe DSP 2022*

Echanges préalables :

Le Directeur explique que les surtaxes concernant les DSP restent inchangées.

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

1) *Projet de délibération – Autorisation mandatement 2022 Budget Annexe Lavenelle*

Echanges préalables :

Délibération permettant de d'engager une partie des crédits d'investissement avant le vote du Budget 2022.

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

III. Echanges et débats :

- Salon Vert
- Planning annuel des comités du SEOE

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

**Le Secrétaire de séance,
William BERRICHILLO**

TABLEAU DES DELIBERATIONS PRISES

N° DE LA DELIBERATION	INTITULE DE L'ACTE
DCS2022-01	Nomination d'un membre du conseil d'exploitation de la Régie Publique Eau Ouest Essonne
DCS2022-02	Procès -verbal de rétrocession des biens de la commune de Bruyeres le Chatel a la Régie Eau Cœur Essonne dans le cadre du transfert de compétence « distribution » d'eau potable
DCS2022-03	Fixation de la clé de répartition pour le calcul de la quote part de la commune de Bruyeres le Chatel pour le remboursement de l'emprunt
DCS2022-04	Convention de fourniture d'eau en gros entre le Syndicat des Eaux Ouest Essonne et la Régie Eau Cœur Essonne
DCS2022-05	Convention de prestation de services sur le territoire des hameaux de Verville, la Touche, et Arpenty situes sur la commune de Bruyères-Le-Châtel par le Syndicat des Eaux Ouest Essonne au profit de la Régie Eau Cœur Essonne
DCS2022-06	Autorisation de mandatements sur crédits budget annexe eaux-affermage Dourdan
DCS2022-07	Adoption des surtaxes applicables aux contrats de Délégation de Service Public